



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 21 mars 2026

Délibération n° 2026_003
ELECTION DES ADJOINTS ET DES ADJOINTS DE QUARTIER

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOULET, Maire, par suite d'une convocation en date du 17 mars 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 49

Mesdames, Messieurs : Arnaud ARFEUILLE, Mauricette BOISSEAU, Amélie AUDOIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Alain CHARRIER, Gérard CHAUSSET, Marie-Ange CHAUSSOY, Jean-Louis COURONNEAU, Samira EL KHADIR, Kubilay ERTEKIN, Loïc FARNIER, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Anne-Eugenie GASPARD, Patrice LASSALLE-BAREILLES, Emilie MARCHES, Joël MAUVIGNEY, Claude MELLIER, Thierry MILLET, Patricia NEDEL, Michelle PAGES, Christine PEYRE, Marie RECALDE, Bastien RIVIERES, Eric SARRAUTE, Gérard SERVIES, Fatou THIAM, Clément VANDECASTEELE, Caroline VAN RENTERGHEM, Véronique TREZEGUET, Christine MALKIEL, Aimeric ENARD, Loïc PEDELUCQ, Preslia OKOU, Alexandre POUZEAUD, Clémence PINEAU, Prefmandh MABIALA, Aurélie DOULUT, Alice HERBERT, Thierry TRIJOULET, Clémence NAVEYS-DUMAS, Alessandro DI SOMMA, Rémi COCUELLE, Fatima AIT KEDDOUR, Stéphane BRUNEL, Jimmy BOURLIEUX, Loan PANIFOUS, Franck YVONNEAU, Jean-Charles ASTIER, Denis ABRAND.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Clémence NAVEYS-DUMAS

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection des adjoints au Maire et des adjoints de quartier, selon la procédure prévue par l'article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue et sans panachage ni vote préférentiel, avec une liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Sont candidats :

Liste proposée par Monsieur Thierry TRIJOULET :

- 1 – Madame Vanessa FERGEAU-RENAUX
- 2 – Monsieur Jean-Charles ASTIER
- 3 – Madame Anne-Eugénie GASPARD
- 4 – Monsieur Bastien RIVIERES
- 5 – Madame Amélie AUDOIT
- 6 – Monsieur Gérard CHAUSSET
- 7 – Madame Samira EL KHADIR
- 8 – Monsieur Eric SARRAUTE
- 9 – Madame Mauricette BOISSEAU
- 10 – Monsieur Franck YVONNEAU
- 11 – Madame Véronique TREZEGUET
- 12 – Monsieur Joël MAUVIGNEY
- 13 – Madame Caroline VAN RENTERGHEM
- 14 – Monsieur Gérard SERVIES
- 15 – Madame Emilie MARCHES (adjointe de quartier)
- 16 – Monsieur Alain CHARRIER (adjoint de quartier)
- 17 – Madame Michèle PAGES (adjointe de quartier)
- 18 – Monsieur Stéphane BRUNEL (adjoint de quartier)

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à procéder à l'élection des adjoints au Maire et des adjoints de quartier, à bulletin secret.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-7 à L. 2122-17,

Vu la délibération du 28 mars 2026 déterminant le nombre d'adjoints au maire et d'adjoints de quartier,

Considérant que Madame Christine PEYRE, Madame Christine MALKIEL, Monsieur Loan PANIFOUS, Monsieur Kubilay ERTEKIN sont désignés assesseurs,

Considérant que Monsieur le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder au scrutin de liste à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de la liste des adjoints.

Considérant que chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin dans l'urne,

DECIDE :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

- Nombre de votants : 49
- Nombre de non votants : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 49
- Bulletins blancs : 10
- Suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 20

La liste proposée par M. Thierry TRIJOULET a obtenu : 39 voix.

La liste proposée par M. Thierry TRIJOULET ayant obtenu la majorité, sont proclamés adjoints les candidats suivants et sont immédiatement installés :

- 1 – Madame Vanessa FERGEAU-RENAUX
- 2 – Monsieur Jean-Charles ASTIER
- 3 – Madame Anne-Eugénie GASPAR
- 4 – Monsieur Bastien RIVIERES
- 5 – Madame Amélie AUDOIT
- 6 – Monsieur Gérard CHAUSSET
- 7 – Madame Samira EL KHADIR
- 8 – Monsieur Eric SARRAUTE
- 9 – Madame Mauricette BOISSEAU
- 10 – Monsieur Franck YVONNEAU
- 11 – Madame Véronique TREZEGUET
- 12 – Monsieur Joël MAUVIGNEY
- 13 – Madame Caroline VAN RENTERGHEM
- 14 – Monsieur Gérard SERVIES
- 15 – Madame Emilie MARCHES (adjointe de quartier)
- 16 – Monsieur Alain CHARRIER (adjoint de quartier)
- 17 – Madame Michèle PAGES (adjointe de quartier)
- 18 – Monsieur Stéphane BRUNEL (adjoint de quartier)

Les adjoints prennent place au tableau dans l'ordre de nomination et présentation sur la liste ci-dessus.

PREND ACTE

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 21 mars 2026



Clémence NAVEYS-DUMAS
Secrétaire de séance



Thierry TRIJOULET
Maire de Mérignac

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/26
ID 033-213302813-20260321-14517A-DE-1-1

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.